

Compte rendu du groupe de travail Mobilité
Jeudi 18 septembre 2025

Présences : 12 personnes.

Olivier BAECKE (CLDR), Judith BIERNAUX (CLDR), Lucien HAUDESTAIN (CLDR), Jean-Marie KOLLASH (CLDR), Malika LEBRUN (CC, CLDR), Philippe LOBET (Citoyen), Philippe LOUVEAU (CLDR), Marie-Agnès MARS (CLDR), Vincent PIROTTE (CCATM), Liliane SCHANER (AVELLO), Tristan VAN EGROO (CLDR), Marc VANESSE (CLDR).

Excusés (3) : Catherine BURON, Eric DEGEE, Bruno LOUIS.

Pour la Commune : Dimitri LEGROS, Sébastien DE BONHOME, Vincent GERMEAU.

Pour le Collège : Malika LEBRUN

Pour la FRW : Aurélie VANDEBERG.

Ordre du jour

- **Sentiers** : Etat d'avancement par Sébastien De Bonhome
- **Réseau voies lentes** :
 - Information sur le projet définitif par Malika Lebrun et Dimitri Legros
 - Avis sur les lieux de stationnement vélo.
Le projet de signalisation n'a pas été envoyé par l'auteur de projet et ne sera pas discuté à la réunion

L'ensemble de la présentation de la réunion est disponible via ce lien :

https://drive.google.com/file/d/19iwpwQKfCE_EbAVg6YrIE1nX_Fcvf_me/view?usp=sharing

1. Etat d'avancement - sentiers

Aurélie Vandenberg contextualise le projet et rappelle les étapes déjà réalisées. Lors de la dernière réunion du groupe de travail (février 2025), une liste de chemins et sentiers avait été arrêtée, proposant ceux à réhabiliter durant la présente mandature.

Sébastien De Bonhome introduit son point en rappelant que 80 sentiers sont actuellement entretenus par les ouvriers communaux, avec deux passages annuels pour le débroussaillage, la taille et l'égagage. Il souligne la qualité du travail réalisé par l'équipe des ouvriers communaux.

Concernant les nouveaux sentiers à rouvrir qui vont être passés en revues, plusieurs difficultés se présentent. La volonté communale est d'obtenir un accord à l'amiable avec les propriétaires des terrains traversés, mais les négociations s'avèrent parfois complexes, notamment avec certains agriculteurs.

- **Chemin 3 et 12 (secteur Latinne)** : Un contact a été établi avec le propriétaire des parcelles cultivées afin de lui présenter le souhait communal : condamner le sentier parallèle et aménager une connexion entre les sentiers 12 et 10, via un tronçon perpendiculaire suivant le parcellaire agricole. Cette alternative permettrait d'éviter le tracé initial qui traverse directement les champs pour rejoindre le chemin 10.
Les premiers échanges n'ont pas révélé une grande ouverture de la part du propriétaire. Les membres du groupe de travail soulignent néanmoins l'intérêt de poursuivre les négociations, en

mettant en avant les avantages de cette solution. Il s'agissait d'un premier contact, et la commune prévoit de continuer les discussions dans ce sens.

- Chemin 9 de Latinne à Fallais : pas de contact pris encore avec l'exploitant pour réhabiliter la portion manquante.
- Chemin 35 et 32 (secteur Latinne) le long de la Mehaigne : L'enjeu de biodiversité est rappelé comme central dans l'aménagement de ces sentiers. Ce chemin s'inscrit dans la fiche-projet du PCDR visant à recréer des accès à la Mehaigne. Une partie du tronçon a déjà été dégagée par certains propriétaires, mais l'ensemble du parcours n'est pas encore accessible. Des démarches complémentaires doivent encore être entreprises pour permettre une ouverture complète du chemin.
- Chemin 36 de Ville-en-Hesbaye : chemin très étroit, pas de démarche effectuée.
- Chemins 35 et 38 (Braives – derrière le cimetière) : Ce cheminement est identifié comme une alternative intéressante à la rue du Centre. Aucune démarche n'a encore été entreprise, mais une négociation avec l'exploitant agricole sera nécessaire afin de définir un tracé compatible avec l'activité agricole en place.
- Chemin 16 à Fumal (cul-de-sac vers la Mehaigne) : Ce chemin s'inscrit dans la fiche-projet du PCDR visant à recréer des accès à la Mehaigne. Il reste environ 20 mètres à dégager pour permettre un accès complet au cours d'eau.
- Chemin 30 à Braives (de part et d'autre du RAVeL) : Ce tronçon nécessite un aménagement pour compenser la différence de niveau entre les deux côtés. Si le passage est praticable pour les adeptes du trail, il reste difficilement accessible pour les marcheurs occasionnels.
- Chemin 21 de Fumal : une alternative au sentier longeant les vignes est bien existante et accessible. IL n'aurait plus rien à réaliser sur ce tronçon. IL est déjà repris dans les sentiers entretenus par les services communaux.

Connexion entre le Château de Fallais et le RAVeL : Un membre du groupe de travail propose d'examiner les possibilités de créer une liaison pérenne entre le Château de Fallais et le RAVeL , ce qui permettrait d'établir un lien direct avec l'arrière de la rue de l'Église à Fallais. Actuellement, une barrière est installée depuis le RAVeL pour signaler la propriété privée. La commune prévoit de prendre contact avec les propriétaires du Château afin d'explorer les possibilités de mise en place de cette connexion.

2. Réseau voies lentes

Un rappel complet est effectué concernant les objectifs initiaux de la convention en cours entre le service du Développement rural et la Commune. Les étapes déjà menées sont retracées afin de situer l'avancement du projet.

Malika Lebrun détaille le type de bande cyclable suggéré, prévu sur l'ensemble du réseau concerné. Elle précise les caractéristiques techniques et les modalités d'intégration dans le maillage existant.

Remarques / questions :

- La BCS située rue du Bois est régulièrement utilisée comme parking lors des périodes de forte affluence au Tennis. La Commune est informée de cette problématique et elle informe que le club a le projet d'une extension du parking.
- La rue de la Dime devant être refaite, seuls des marquages chevrons en amont/ aval seront prévus.
- La connexion entre le chemin de Lautia et la rue Cornuchamp présente une faible visibilité et constitue un point dangereux. Un revêtement rouge est prévu pour améliorer la sécurité de cette intersection et de celle Trou Potier / Cornuchamp.
- Explication du projet d'aménagement du cœur d'Avennes, il s'agira d'un plateau partagé par les utilisateurs avec aménagement d'un trottoir pour les piétons.

3. Travail sur le stationnement vélo

Encodage du stationnement existant : <https://www.v-lock.be/map/>

Braives • Gare : arceaux couverts (6 places) • Ecole : arceaux couverts (14 places) • Administration : arceaux couverts (6 places) • Service travaux : ratelier (12 places) • Parking Delhaize : ratelier (2 places) • Chaussée Romaine (arrêt Bus express) : box vélo 8 places sécurisés et fermés.	Fallais • Ecole : arceaux non couvert (3 places) • Hall de sport : ratelier couvert (19 places) • Maison Village (parking) : arceau non-couvert (8 places) Hosdent • MMER : ratelier (non-couvert) 6 places • Local CANT : local sécurisé	
Ciplet • Vérifier un stationnement au bout de la bande cyclo-piétonne entre Ville et Ciplet	Fumal ?	Ville-en-Hesbaye ?
Avennes • Ecole : arceaux couverts (14 places)	Latinne ?	Tourinne ?

Avis sur le stationnement proposé par la Commune

Lieu	Votre avis	Type de stationnement / Remarques
Braives (rue du Bois) terrains de tennis	ok	Travaux parking du Tennis Arceaux couverts
Braives (place du Carcan) Ecole communale	ok	Penser aux éventuels vélo-cargo Box ?
Braives (rue du Centre) Ecole Notre-Dame	ok	Penser aux éventuels vélo-cargo Voir si utile dans la cour du bas sachant que présent cour du haut.
Ciplet (rue de Void) Maison de village	ok	Arceaux couverts
Ciplet (rue des écoles) Ecole	ok	Penser aux éventuels vélo-cargo Dans la cour d'école
Fallais (rue de Dreye) Hall de sport	Déjà existant	Des voitures bloquent parfois l'accès aux arceaux (mettre des potelets ?) arceaux en plus ? ou mieux localisés ?
Fallais (rue de Dreye) Ecole	ok	Dans la cour de l'école
Fumal (rue les Trous) Maison de village	ok	Arceaux
Fallais (Chaussée) Arrêt TEC	ok	Box longue durée
Avennes (rue de la justice de Paix) maison de village	Non pertinent déjà à l'école	
Latinne (rue Golette) –	ok	Cohérent avec l'arrêt TEC

rond-point et arrêt TEC		Box ?
-------------------------	--	-------

Proposition d'autres endroits :

- Braives Delhaize : parking couvert de minimum 5 vélos.
- Braives : ancienne gare – point stratégique (en ajouter)
- Braives : Ilot d'entreprise (SPI) ?
- Braives : Futur Pump TRack
- Ville : plaine de jeux et amitié villoise (arceaux)
- Ville-en-Hesbaye – Eglise : présence de professions libérales.
- Ville : manège (arceaux)
- Cipllet : place des 3 moutons
- Cipllet : près de l'ex-Supra proche du rondpoint et arrêt de bus
- Cipllet : place de l'Europe
- Fumal : plaine de jeux
- Fumal : route de Warnant arrêt de bus
- Tourinne : Maison de village – arrêt de bus

4. Suites

Malika Lebrun propose que les prochaines réunions du groupe de travail soient consacrées à la thématique des effets de porte. Ce sujet figure parmi les projets prioritaires du PCDR, comme souligné dans le dernier rapport annuel de la CLDR. Elle suggère d'engager une discussion avec le groupe de travail autour de plusieurs axes : le choix des matériaux, le type de dispositif à privilégier, l'identification d'exemples inspirants, ainsi que la recherche d'une identité visuelle propre à la commune.

L'organisation des prochaines réunions permettra également de tenir au courant des états d'avancements des autres projets en cours (trottoirs, voies lentes, sentiers).

Rappel d'un autre point qui pose souci : beaucoup de stationnement sur les trottoirs et aller revoir dans les suggestions du PCM.

La réunion se clôture à 21h35.

Pour le secrétariat de l'ODR
Aurélie Vandeberg